

MÉMO TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Comment est évalué l'engagement des projets pour la transformation écologique ?

La Maison de la Musique Contemporaine évalue l'éligibilité des projets relative à leur engagement pour la transformation écologique selon les pistes de réflexion proposées ci-dessous. Ces objectifs ont vocation à être adaptés à l'activité, la taille, aux équipes et à l'impact de chaque structure sur son environnement et peuvent se décliner de manière progressive.

L'équipe de la MMC est à votre disposition pour échanger et vous accompagner dans votre démarche pour la transformation écologique. Pour toute demande, veuillez adresser un email à l'adresse suivante : accompagnement@musiquecontemporaine.org.

TRANSPORTS, HÉBERGEMENT ET LOGISTIQUE

- La structure profite-t-elle de la venue d'une équipe artistique pour allonger sa présence sur le territoire et développer des temps de recherche, de développement ou de résidence ainsi que des actions de médiation ?
- Réduit-elle ses déplacements physiques en proposant des logements et de la restauration accessibles à pied ou en transports en commun ?
- La structure propose-t-elle un système de co-voiturage, de transports en commun ou modes de déplacement non polluants pour les équipes artistiques, publics ainsi que les œuvres ?
- La structure évalue-t-elle l'empreinte carbone des déplacements de son équipe artistique et se fixe-t-elle des objectifs d'amélioration quantitatifs ?

CALENDRIERS ET DÉPLACEMENTS

- Si la structure est une structure de diffusion ou d'accompagnement à la création, cherche-t-elle à optimiser l'accueil d'équipes artistiques en prévoyant plusieurs actions sur une même période et un même territoire ? Accompagne-t-elle les équipes artistiques pour optimiser leurs déplacements, par exemple en regroupant les périodes de travail, en coordonnant les dates de diffusion avec d'autres acteurs proches, en abandonnant l'usage des clauses d'exclusivité ?

- Si la structure est une structure de production, cherche-t-elle à optimiser ses périodes de travail se déroulant ailleurs que sur son territoire en proposant de mener différentes actions sur place lors de son séjour ? Cherche-t-elle à optimiser les déplacements des équipes lorsqu'elle conçoit son calendrier de production et diffusion ?

ALIMENTATION ET BOISSONS

- La structure met-elle en place une politique de circuits courts d'approvisionnement avec une offre d'alimentation saine, diversifiée et certifiée ?
- Met-elle en place des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire ?
- Favorise-t-elle des produits non emballés et utilise-t-elle de la vaisselle lavable en priorité ?

SCÉNOGRAPHIE ET MATÉRIEL

- La structure mutualise-t-elle du matériel via une plateforme de location, de revente, de don ou de prêt ?
- Achète-t-elle du matériel reconditionné auprès de structures de réemploi d'équipement issus du spectacle vivant ?
- Conçoit-elle ses décors dans une optique durable ? Cela concerne le choix des matières premières et des produits et l'anticipation de leur cycle de vie.
- Favorise-t-elle des dispositifs scénographiques légers, démontables et transportables ?

SUPPORT PHYSIQUE DE FIXATION (CD/DVD)

- Si vous prévoyez un support physique, comment choisissez-vous les prestataires pour la fixation des œuvres ?
- Privilégiez-vous des partenaires à proximité ou autour de vous ?
- Avez-vous recours à des matériaux écologiques pour la pochette et l'emballage ? Ex : papier, carton recyclé non traité, encre écologique, etc.
- Si vous prévoyez une distribution physique, prévoyez-vous un transporteur neutre en carbone ? Certains transporteurs proposent des services dans lesquels les contreparties financières permettent de soutenir des projets à dimension écologique.

ÉNERGIE ET BÂTIMENTS

- La structure met-elle en place une politique d'optimisation des consommations d'énergie et d'eau ? Cherche-t-elle à augmenter la part d'énergie renouvelable ?
- La structure met-elle en place un suivi, un système de veille et une évaluation des besoins réels de son activité ?

GESTION DES DÉCHETS

- La structure s'appuie-t-elle sur la logique des « 4R » (réduire, réutiliser, recycler, repenser) pour repenser sa méthodologie d'action et organiser sa gestion des déchets avec des associations dédiées ou des collectivités locales ?
- La structure minimise-t-elle la production de déchets pour lutter contre l'épuisement des ressources en s'engageant pour la réduction du plastique à usage unique ?
- La structure met-elle en place une récolte de tous les déchets sur site avant et après événement ?

SENSIBILISATION

- La structure propose-t-elle des temps d'informations et de formations pour sensibiliser ses équipes à la transformation écologique ?
- Développe-t-elle une communication valorisant l'ensemble des pratiques en faveur de la transformation écologique pour les artistes, publics et partenaires du projet ?

POUR ALLER PLUS LOIN

Bonnes pratiques :

- [Recommandations et guide pour l'action](#) développé par ARVIVA
- [Recueil d'inspirations et bonnes pratiques](#) par STARTER
- [Bonnes pratiques pour un avenir événementiel responsable et respectueux](#) de l'ADEME
- [Bonnes pratiques pour des évènements zéro plastique](#) de Drastic on plastic

Outils :

- [Plateforme COOPROG](#) pour coordonner la programmation artistique dans le nouveau régime climatique
- [Outil de calcul de l'empreinte environnementale dans le secteur du spectacle vivant SEEDS](#) développé par ARVIVA et [version simplifiée SEEDy](#) pour un aperçu de l'empreinte environnementale d'un projet de tournée ou de représentation dans le spectacle vivant.
- [BouTure](#), la boussole écologique de la culture, un outil d'autodiagnostic des acteurs culturels développé par le ministère de la Culture (2024)
- [Appui conseil de l'Afdas](#) pour initier ou approfondir la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Guides et fiches pratiques :

- [Guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique de la culture](#) du ministère de la Culture (2023)
- [CACTÉ](#), cadre d'action et de coopération pour la transformation écologique destiné aux artistes et aux professionnels de la création, développé par le ministère de la Culture (2024)
- [Guide anti-gaspillage alimentaire sur évènement](#) du REEVE (2022)

- [Fiche pratique pour faire évoluer ses pratiques professionnelles à l'ère de la crise climatique](#) de ON THE MOVE (2022)
- [Charte de développement durable pour les festivals](#) du ministère de la Culture (2021)

Études :

- [Rapport Décarbonons la culture !](#) du Shift Project (2021)
- [Livre blanc Le Spectacle et le Vivant](#) de Sophie Lanoote et Nathalie Moine (2021)

Sites ressources :

- [Focus Transition écologique](#) du Centre national de la musique
- [Site](#) du réseau ARVIVA
- [Site](#) de l'ADEME
- [Site](#) du Collectif des festivals (Région Bretagne)
- [Site](#) du COFEES (Région Sud PACA)
- [Le Référentiel écolo](#) développé par Arsud